

Bordereau attestant l'exactitude des informations - MONTAUBAN - 8201 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 05/07/2024 - 3762 - 1971 B 00029 - 847 150 299 - FID SUD MONTAUBAN

05 JUIL. 2024



FID SUD MONTAUBAN
SAS au capital de 200.000 euros
Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau
de l'Ordre des Experts-Comptables d'Occitanie
Siège Social : 35 rue Pierre GAMARRA 82000 MONTAUBAN
847.150.299 RCS MONTAUBAN

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Pour copie certifiée conforme
Le Président

Désignation de l'entreprise :		SAS FID SUD MONTAUBAN										1 2													
Adresse de l'entreprise		35 Rue Pierre Gamarra BP 539 82005 MONTAUBAN CEDEX										Durée de l'exercice précédent *		1 2											
Numéro SIRET *		8 4 7 1 5 0 2 9 9 0 0 0 2 6										Néant ☐ *													
												Exercice N clos le,		3 1 1 2 2 0 2 3											
		Brut 1										Amortissements, provisions 2		Net 3											
Capital souscrit non appelé (I)		AA																							
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB											AC											
		Frais de développement *	CX											CQ											
		Concessions, brevets et droits similaires	AF											AG											
		Fonds commercial (1)	AH	798 606										AI	798 606										
		Autres immobilisations incorporelles	AJ											AK											
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL											AM											
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN											AO											
		Constructions	AP											AQ											
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR											AS											
		Autres immobilisations corporelles	AT	388 914										AU	178 706										
		Immobilisations en cours	AV											AW											
		Avances et acomptes	AX											AY											
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS											CT											
		Autres participations	CU	37 024										CV	37 024										
		Créances rattachées à des participations	BB	19 000										BC	19 000										
		Autres titres immobilisés	BD											BE											
Prêts		BF											BG												
Autres immobilisations financières *		BH	25 503										BI	25 503											
TOTAL (II)		BJ	1 269 047										BK	178 706											
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL											BM											
		En cours de production de biens	BN											BO											
		En cours de production de services	BP	26 993										BQ	26 993										
		Produits intermédiaires et finis	BR											BS											
		Marchandises	BT											BU											
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV											BW											
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	826 630										BY	46 707										
		Autres créances (3)	BZ	41 169										CA	41 169										
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB											CC											
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	150 487										CE	150 487										
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	135 538										CG	135 538											
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	4 888										CI	4 888											
	TOTAL (III)	CJ	1 185 705										CK	46 707											
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW																							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM																							
Écarts de conversion actif * (VI)	CN																								
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	2 454 752										1A	225 413											
Renvois : (1) Dont droit au bail :												(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP											
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :										Stocks :													
												(3) Part à plus d'un an :		CR											

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2023

Désignation de l'entreprise		SAS FID SUD MONTAUBAN		Néant ☐ *	
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 200 000)	DA	200 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,)	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	20 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	1 080 533		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	249 378		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	1 549 911	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	105 778		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	218 952		
	Dettes fiscales et sociales	DY	342 836		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	11 862		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	679 428		
	Ecarts de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 229 339		
RENOUVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	603 981			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : <u>SAS FID SUD MONTAUBAN</u>				Néant ☐ *			
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue	biens * services *	FD		FE		
			FG	2 800 869	FH		FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 800 869	FK		FL	2 800 869
	Production stockée *				FM	11 792	
	Production immobilisée *				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	49 721	
	Autres produits (1) (11)				PQ	2 679	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	2 865 061
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 170 725
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	30 981
	Salaires et traitements *					FY	913 536
	Charges sociales (10)					FZ	280 909
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	36 770
			- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	32 836
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	2 492 960	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	372 101
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	487
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	487
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 540
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	1 540
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(1 053)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	371 048

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS FID SUD MONTAUBAN		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	6 028	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	6 028	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	1 770	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	50 000	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	51 770	
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)				HI	(45 742)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	75 929	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	2 871 576	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	2 622 198	
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)				HN	249 378	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	– Crédit-bail mobilier *		HP	
			– Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	11 667
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9			
	Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8				
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
TRANSACTION SUR LITIGE			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
INDEMNISATION PREJUDICE CLIENTS			50 000			
DIVERS PRODUITS EXCEPTIONNELS DE GESTION			1 770			
				6 028		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

FID SUD MONTAUBAN
SAS au capital de 200.000 euros
Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau
de l'Ordre des Experts-Comptables d'Occitanie
Siège Social : 35 rue Pierre GAMARRA 82000 MONTAUBAN
847.150.299 RCS MONTAUBAN

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

ANNEXE

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 229 339,22 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 249 377,51 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 08/04/2024 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- En cours de production de services : ils sont valorisés au coût de revient de production.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - FONDS COMMERCIAL**

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

(OU) Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de ... Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Option pour l'amortissement du fonds commercial sur 10 ans (réservé aux petites entreprises définies à l'article L123-16 du code de commerce) :

Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de 10 ans conformément à l'option permise par le règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015.

Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

-> Rappel important :

Préciser les modalités de mise en oeuvre du test de dépréciation et les modalités d'affectation à un groupe d'actif le cas échéant.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 798 605,51 E

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	798 605,51		798 605,51	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	798 605,51		798 605,51	

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 1 269 047,28 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	798 605,51			798 605,51
Immobilisations corporelles	362 760,31	26 154,06		388 914,37
Immobilisations financières	79 718,40			81 527,40
TOTAL	1 241 084,22	26 154,06		1 269 047,28

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 178 705,75 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	141 935,58	36 770,17		178 705,75
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	141 935,58	36 770,17		178 705,75

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Fonds commercial	798 606	0	798 606	Non amortiss.
Agencements montauban	362 960	157 709	205 251	de 5 à 10 ans
Agencs install. montech	1 440	1 440	0	10 ans
Mat.bureau et informatique	1 768	1 768	0	de 1 à 10 ans
Mobilier montauban	21 584	16 626	4 958	de 2 à 10 ans
Mobilier montech	1 163	1 163	0	7 ans
TOTAL	1 187 520	178 706	1 008 814	

ANNEXE

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Aux comptes annuels présentée en Euro

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.3 - Etat des créances = 917 190,26 E**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	44 503,00		44 503,00
Actif circulant & charges d'avance	872 687,26	872 687,26	
TOTAL	917 190,26	872 687,26	44 503,00

3.4 - Provisions pour dépréciation = 46 706,95 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	57 557,37	27 203,73	31 217,06	6 837,10	46 706,95
Comptes financiers					
Total	57 557,37	27 203,73	31 217,06	6 837,10	46 706,95

3.5 - Produits à recevoir par postes du bilan = 5 331,14 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	5 331,14
Disponibilités	
TOTAL	5 331,14

3.6 - Charges constatées d'avance = 4 888,22 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

ANNEXE

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Aux comptes annuels présentée en Euro

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 200 000,00 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	200000	1,00	200 000,00
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	200000	1,00	200 000,00

4.2 - Etat des dettes = 679 428,45 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	105 777,90	30 329,96	75 447,94	
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	218 951,74	218 951,74		
Dettes fiscales & sociales	342 836,35	342 836,35		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	11 862,46	11 862,46		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	679 428,45	603 980,51	75 447,94	

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 233 231,02 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	113 435,98
Dettes fiscales & sociales	119 795,04
Autres dettes	
TOTAL	233 231,02

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 2 800 868,75 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	2 751 026	98,22 %
Produits des activités annexes	49 843	1,78 %
TOTAL	2 800 869	100,00 %

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 75 929,00 E

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	372 101,01		372 101,01
Résultat financier	-1 052,60		-1 052,60
Résultat exceptionnel	-45 741,90		-45 741,90
Participation des salariés			
TOTAL	325 306,51	75 929,00	249 377,51

6 - AUTRES INFORMATIONS**6.1 - Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.2 - Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	4	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	20	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat	1	
TOTAL	25	0

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 5 331,14 E

Produits à recevoir	Montant
Autres créances :	5 331
Organismes sociaux - produits à recevoir(438700000)	3 153
Produits à recevoir(468700000)	2 178
TOTAL	5 331

8.2 - Charges constatées d'avance = 4 888,22 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(486100000)	4 888
TOTAL	4 888

8.3 - Charges à payer = 233 231,02 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	113 436
Fournisseurs - factures non parvenues(408100000)	113 436
Dettes fiscales et sociales :	119 795
Dettes provisionnées pour congés à payer(428201000)	85 408
Taxe apprentissage libératoire(438620000)	786
Charges soc./ prov.c.p. deduct.(438691000)	30 459
Cet cfe cvae à payer(448610000)	522
Cufpa à payer(448630000)	2 620
TOTAL	233 231

FID SUD MONTAUBAN
SAS au capital de 200.000 euros
Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau
de l'Ordre des Experts-Comptables d'Occitanie
Siège Social : 35 rue Pierre GAMARRA 82000 MONTAUBAN
847.150.299 RCS MONTAUBAN

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 12 JUIN 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Président et décide d'affecter le bénéfice de 249.377,51 Euros de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	249.377,51 Euros
A titre de dividendes aux associés	200.000,00 Euros
Soit 1 Euro par action	
Au compte « Autres Réserves » le solde	49.377,51 Euros

Le dividende à répartir au titre de l'exercice est ainsi fixé à 1 Euro par action. Il sera mis en paiement à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 200.000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'assemblée générale prend acte que les dividendes distribués au cours des trois derniers exercices ont été les suivants :

EXERCICE	REVENUS ELIGIBLES A L'ABATTEMENT		REVENUS NON ELIGIBLES A L'ABATTEMENT
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2022	200.000 €		
2021	180.000 €		
2020	180.000 €		

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 JUIN 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

**Certifié conforme
Le Président**

